



Ce 20 mai, la phase de test des nouveaux appareils des accompagnateurs de train débutera sur le terrain. Ces ITRIS sont destinés à remplacer les actuels IBIS devenus obsolètes. Les ITRIS sont des outils modernes qui offriront bien des avantages aux voyageurs. Ainsi, ces derniers auront désormais la possibilité de payer à bord du train avec toutes les cartes bancaires (Bancontact et de crédit) et de recevoir, via l'accompagnateur de train, des informations, plus précises et fréquemment actualisées, sur les correspondances et les incidents sur le réseau.

L'appareil actuel IBIS passera bientôt le cap des 10 ans et n'est plus adapté aux technologies modernes d'information et de communication. La SNCB a décidé de le remplacer par un nouvel appareil. A l'issue d'une période de test, les appareils ITRIS (constitués d'un terminal et d'une tablette) remplaceront progressivement les appareils actuels. Cette phase de test sur le terrain permettra à une trentaine d'accompagnateurs de train d'appréhender leur nouvel outil. Ce test grandeur nature, réalisé en collaboration avec les voyageurs, permettra d'expérimenter les nouvelles fonctionnalités de l'ITRIS afin de détecter les éventuels aménagements nécessaires.

Pour les voyageurs, ce nouvel outil offrira désormais la possibilité de payer à bord des trains non seulement avec des cartes de débit, type Bancontact, mais aussi avec des cartes de crédit. En effet, ITRIS dispose d'un « pin pad » et est connectable au réseau 3G (4G également prévu), ce qui n'est pas le cas des IBIS actuels.

Cette évolution technologique permet également d'améliorer la connectivité des accompagnateurs et donc d'offrir des informations en temps réel sur le service des trains ainsi que sur les correspondances et les incidents sur le réseau. L'ergonomie du nouvel appareil permettra également aux accompagnateurs de train de vérifier plus facilement les titres de transport.

Une fois la phase de test terminée, une formation spécifique du personnel et une distribution à grande échelle débiteront dans le courant du mois de juin. Fin de 2015, chaque accompagnateur disposera donc de son propre appareil et sera formé à l'ITRIS.

